







## **SOMMAIRE**

| Le mot du Maire              | 2     |
|------------------------------|-------|
| Le nouveau Conseil Municipal | 3     |
| Le budget                    | 4     |
| Bien vivre ensemble          | 5 - 6 |
| Vie active                   | 7 - 9 |
| Communauté de communes       | 10    |
| Vie associative1             | 1-16  |
| Vie scolaire                 | 16    |
| Nos étoiles St-Mauriçoises   | 17    |
| Infos 1                      | 8-19  |
| Ftat civil                   | 10    |

Maquette et Impression :

Imprimerie MEDIAPRINT Tirage en 500 exemplaires Imprimé sur papier recyclé



omme vous le savez, le premier tour des élections s'est tenu le 15 mars dernier et la liste que je conduisais au côté de mes colistiers, a été élue. Je veux à nouveau vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée, ainsi qu'à mon équipe.

Depuis, limiter la propagation d'un virus et éviter de submerger nos professionnels de santé par une multiplication ingérable de cas, ont été des objectifs prioritaires qui ont bouleversé nos conditions de vie et nos organisations. Nous avons découvert le confinement et la distanciation sociale, mais retenons que cette situation nous a aussi révélé un formidable élan de solidarité dans tout le pays. Commerçants, artisans, personnels soignants, personnels de nettoiement, toutes celles et tous ceux restés en première ligne durant cette période méritent notre reconnaissance.

Avec de nouveaux élus non installés, et une ancienne équipe, dont le mandat a été prorogé, la vie municipale s'est trouvée fortement impactée, les organisations bousculées. Dans cet environnement complexe, les élus et les services administratifs ont su régulièrement s'adapter aux mesures successives mises en place par le gouvernement et les institutions, pour maintenir la continuité du service public et ses missions, et je les en remercie. Le 23 mai dernier, le nouveau Conseil Municipal a pu être installé, le Maire et ses adjoints ont également été élus. Ce conseil s'est déroulé dans des conditions particulières pour tenir compte des règles sanitaires en place. C'est donc dans une configuration réduite qu'il s'est tenu. Les commissions municipales ont ouvert l'instruction et le suivi des dossiers et projets annoncés dans notre campagne, tout en traitant les imprévus. Dans l'attente de reprendre le cours normal de nos vies, probablement affectées pour encore un temps long, je veux vous assurer avec l'ensemble des élus de notre parfaite implication et notre solidarité, et vous invite à rester prudents, vigilants et à respecter les gestes barrières.

Le Conseil Municipal, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021.

Prenez soin de vous et des vôtres.

# Le nouveau Conseil Municipal



David CHEVALIER Maire et Délégué Communautaire Président SIVOS Chabrac/St-Maurice Délégué SIAEP Commission Appel d'offres Commission Finances - Impôts - Personnel Commission de Travaux <mark>Délégué Le Co</mark>mptoir des Lion<mark>s</mark>



Stéphane GEMEAU 1er Adjoint et Délégué Communautaire Délégué SIVOS - SDEG et Charente Eaux En charge du Personnel Technique Responsable Voirie Réseaux Assainissement Commission Manifestations et Cérémonies Commission de Travaux Délégué Association Sportive FCSMM



**Anick CHEVALIER** 2e Adjointe <mark>Déléguée A</mark>GEF TEMPO ADM<mark>R</mark> Déléguée Centre Social et Culturel du Confolentais Responsable Cimetière Commission Liste électorale Commission Associations - Tourisme -Urbanisme Déléguée Club du 3º Age



Mathieu COURTIOUX-DELAGE 3e Adjoint Délégué SIVOS - SIGIV Délégué ATD16 et Fourrière Départementale En charge du Personnel Technique Responsable Bâtiments communaux Commission de Travaux Délégué Parents d'élèves A.P.E.



**Alexandra BONNETERRE** Membre Titulaire du SIVOS Déléguée Comité des Fêtes



Frédérique BOUTET Déléguée Créations Plurielles



**Anthony BOUTY** Délégué Pêche



Valérie BRANTHOME Déléguée Just Country



Vanina BROUSSE Déléguée Jardin du Curé



Sandrine FETIS Déléguée Les Automnales



Serge LAFONT Délégué Chasse



Marie-Odile MEILLAT Déléguée Le Comptoir des Lions



Romain PAGNOUX Délégué Autopompe



Jean-Paul PETUREAU Délégué Anciens Combattants



Jean-Christophe VARDELLE Délégué St-Maurice Environnement

# Le budget

Les budgets de la commune ont été votés le 2 juillet 2020. Les tableaux ci-dessous reprennent les crédits inscrits au budget à cette date. Au cours de l'année civile, des décisions modificatives sont souvent nécessaires pour adapter les crédits aux dépenses engagées.

## **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

| Compte | Intitulé                               | Montant en € |
|--------|--|--------------|
| 142    | ACTES DE CESSION ET D'ACQUISITION      | 7 816,00     |
| 157    | ACQUISITION DE PANNEAUX                | 18 960,00    |
| 178    | TRAVAUX SUR VOIRIE ET CHEMINS          | 16 000,00    |
| 183    | ACQUISITIONS DIVERSES                  | 19 500,00    |
| 195    | PROGRAMME DE VOIRIE FDAC               | 12 000,00    |
| 203    | TRAVAUX SUR LOGEMENTS LOCATIFS         | 1 000,00     |
| 204    | TRAVAUX SUR ETANG DU CHAMBON ET ECLUSE | 12 000,00    |
| 206    | BATIMENT MAIRIE-ECOLES                 | 30 000,00    |
| 208    | VEHICULE PERSONNEL TECHNIQUE           | 953,00       |
| 209    | ACCESSIBILITE BATIMENTS                | 16 000,00    |
| 212    | TRAVAUX ATELIER PERSONNEL TECHNIQUE    | 82 188,80    |
| 214    | DEFENSE INCENDIE                       | 17 000,00    |
| 217    | BATIMENT DU CHAMBON                    | 4 594,00     |
| 220    | BATIMENT GITE ET MOULIN DE LA COUR     | 5 000,00     |
| 1641   | EMPRUNTS                               | 30 000,00    |
| 165    | DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS         | 1 696,32     |
| 20     | DEPENSES IMPREVUES                     | 9 322,37     |
| 1      | SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORT       | 20 192,82    |
| TOTAL  |  | 304 223,31   |

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

| Compte | Intitulé                                       | Montant    |
|--------|--|------------|
| 1321   | SUBVENTION ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX    | 17 945,49  |
| 1323   | DEPARTEMENT                                    | 14 000,00  |
| 20     | FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA                | 20 000,00  |
| 10223  | TAXES D'AMENAGEMENT                            | 2 000,00   |
| 1068   | EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE         | 20 192,82  |
| 165    | DEPÔTS ET CAUTIONNEMENTS REÇUS                 | 1 500,00   |
| 24     | PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS         | 6 000,00   |
| 21     | VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION RECETTES | 219 000,00 |
| 40     | OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS              | 3 585,00   |
| TOTAL  |  | 304 223,31 |



# Bien vivre ensemble **AU QUOTIDIEN**

## ENTRETENIR LES ABORDS DE SON HABITATION

La commune vous rappelle que les propriétaires ont obligation d'élaguer les arbres et les haies de leurs propriétés dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage et entravent la sécurité d'autrui. Les arbres et les arbustes ne doivent donc pas dépasser de votre clôture sur le domaine public. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Chaque habitant est également responsable du trottoir devant sa propriété. Il est nécessaire également de penser à arracher les herbes et plantes qui poussent en bordure des murs et clôtures. Selon les saisons, ramasser les feuilles, tondre le gazon si nécessaire, ou encore dégager la neige.

## **ËTRE RESPONSABLE DE SON ANIMAL DE COMPAGNIE**

Notre vue et notre odorat n'apprécient pas les déjections canines qui peuvent être gérées très simplement par les maîtres en ayant le réflexe de prendre lors des sorties, un sac à déjections canine. Nous vous rappelons que l'abandon d'excréments de chiens sur les voies publiques, et trottoirs est strictement interdit, et que les personnes accompagnées de chien doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections de leur animal. Les espaces verts communaux ne sont pas des lieux de déjections, tout comme le stade de foot et l'aire de loisirs du Moulin de la Cour.

En ce qui concerne les chats, la commune a procédé à une campagne de stérilisation des chats au village du Chambon, afin de lutter contre la prolifération des chats. Il est de votre devoir de faire stériliser vos chats afin de limiter et de lutter efficacement contre la surpopulation de chats dits « sauvages ».

## **VIVRE EN BON** VOISINAGE

La qualité de notre environnement et des relations de voisinage passent également par la gestion des nuisances sonores. Elles peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage, de jour comme de nuit. Cela comprend tous les bruits provoqués par un individu chez lui ou à l'extérieur de chez lui (instrument de musique. chaîne hi-fi, outil de bricolage, pétard et feu d'arélectroménager...), ainsi que par les animaux domestiques (aboiements de chiens). Nous vous rappelons que, par arrêté préfectoral, les travaux générant des nuisances peuvent être réalisés en semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h30. le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, et le dimanche de 10h à 12h.



# LES DÉCHETS VERTS ET LES PERMIS DE FEU

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral, le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit sur tout le département depuis le 1er juin 2018 et ce toute l'année et en tout temps. D'autres solutions alternatives existent, le broyage, le compostage, et le paillage. Vous avez également accès à la Déchetterie de Confolens pour l'évacuation de vos déchets

#### **Heures d'ouverture:**

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h







## LES DÉCHETS ET LES DÉPÔTS SAUVAGES

La commune vous rappelle que des conteneurs à verre sont installés à l'entrée du bourg sur le bord de la D166 en venant de Lesterps, ainsi qu'un autre, Place de la Bascule. Nous déplorons cependant le manque de civisme de certains usagers. Il est encore trop fréquent de retrouver des sacs poubelles à côté des conteneurs, tout comme des sacs de bouteilles en verre à côté et non dans les conteneurs.

Les déchets sont l'affaire de tous et toutes. Des comportements tels que ceux là sont inacceptables.





## **ACCESSIBILITÉ POUR LES** PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Notre équipe technique a réalisé le marquage au sol de deux emplacements de stationnement pour personnes à mobilité réduite devant le Comptoir des Lions et le salon de coiffure Tout en Couleur, ainsi qu'un emplacement réservé Place de la Mairie.



## LA SOLIDARITÉ SINISTRÉS DES ALPES MARITIMES



Des subventions, des dons et des bras, un élan de solidarité pour les sinistrés des Alpes Maritimes, à l'initiative d'Estelle Gabriel. Et des bras, il y en a eu le dimanche 25 octobre à la Salle des Fêtes pour aider Estelle Gabriel à mener à bien l'opération et notamment avec l'Association de Parents d'Elèves (APE) du RPI Saint-Maurice-Chabrac que préside Alexandra Bonneterre, des membres du Comité des fêtes de Chabrac que préside Anabelle Mondy. Chacun a accueilli les donateurs au fur et à mesure de leur arrivée puis il a fallu trier, emballer dans les cartons et placer ensuite sur des palettes. Sept palettes au total. Les artisans de Saint-Maurice-des-Lions, Pascal Reyrat et Sylvain Labrousse ont mis à disposition le matériel pour que Mathieu Courtioux-Delage puisse charger le camion de la Société SNN de Chabanais. Son dirigeant, Philippe Churlet ayant en effet accepté d'accorder un prix préférentiel de transport jusqu'à Nice où Françoise Lemosse, agent de sûreté portuaire doit réceptionner les palettes parties de Saint-Maurice, et les remettre aux associations responsables de l'aide aux sinistrés.

La solidarité ne s'est pas arrêtée à la logistique car il fallait aussi trouver des financements pour le transport. Le Conseil Municipal a attribué une subvention exceptionnelle via l'APE de 200 euros, dimanche 100 euros ont été déposés par des donateurs. Des sommes qu'il faut ajouter aux dons d'associations « Les Automnales », l'APE, le Comité des Fêtes de Chabrac...



## **LE MAS DES DEUX LIONS**

Mila et Francis Mesguich arrivent de Normandie. Le couple a repris en gérance « Le Mas des Deux Lions » au cours du mois de juillet 2020, avec l'aide de membres de la famille en attendant de voir comment va évoluer cette reprise. Horaires d'ouverture en fonction des attentes de la clientèle. Il sera proposé un plat du jour midi et soir entre 12 et 14 euros ainsi que la carte et des pizzas cuites au four à bois. Des soirées à thème devraient être organisées régulièrement. Plein de projets pour dynamiser notre Place des Lions!







## L'ÉTANG DU CHAMBON

Des travaux de remise aux normes ont été réalisés sur l'étang du Chambon en 2019. Cependant depuis sa remise en eau, une fuite persistait à la bonde de fond. Au mois de juillet, la Fédération de la pêche a décidé de mettre un ballon afin de colmater provisoirement la fuite pendant la période estivale. Depuis, nous avons procédé à une deuxième vidange le 28 octobre 2020, et après vérification de la pelle de fond nous avons remis en eau l'étang début novembre.



Ballon gonflable pour étanchéiser



Pelle de fond



Etang vide avec le ruisseau du Chambon...







## **ACHAT DE MATÉRIELS**

Le renouvellement du matériel est un passage obligatoire pour un bon fonctionnement de nos services. Le Conseil Municipal a donc fait le choix d'investir dans une tondeuse ainsi que dans une balayeuse qui s'adapte sur le tracteur tondeuse, avec un bac de ramassage et une brosse rotative métallique afin de mieux entretenir nos trottoirs, et freiner au maximum la repousse de l'herbe, ceci dans un souci de propreté mais également de favoriser un travail plus rapide et plus fréquent dans le bourg. Nous garderons cependant le passage de la balayeuse STPR afin de faire régulièrement les villages de la commune.





### ATELIER COMMUNAL

Les travaux de l'extension de l'atelier communal ont débuté le 2 novembre, pour une livraison du chantier prévue à la mi-mars 2021. Au printemps prochain, débuteront les travaux du Moulin de la Cour qui abrite deux logements communaux ainsi que notre gîte rural.







### **PUMP TRACK**

Impulsé par Maxime Tisseuil, la réalisation d'un Pump Track est en cours sur l'ancien site du terrain de tennis, qui se transforma également en terrain de pétanque, à l'entrée de l'aire de loisir du Moulin de la Cour.

## Mais le Pump Track c'est quoi au juste?

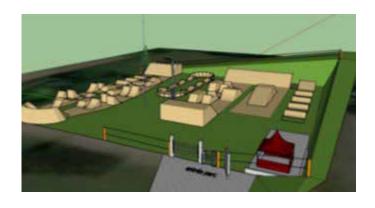
Inspiré des tracés réalisés dans les années 70/80 par des pilotes de BMX, le Pump Track est une boucle continue sur laquelle le vététiste peut évoluer sans pédaler. Il est possible d'atteindre une vitesse supérieure à 30 km/h uniquement en « pompant » sur les creux, les bosses et les virages relevés du circuit. Enchaînements de virages, creux et bosses pouvant être enroulés ou sautés selon de multiples combinaisons, les Pump Tracks sont accessibles et conviviaux, destinés à un large public, ludiques et évolutifs, générateurs d'apprentissage des fondamentaux du pilotage et de progrès pour tous. Le Pump Track est le terrain qui rassemble toutes les tribus du VTT (cross-country, descente, free ride, Dirt et même le BMX) pour un même plaisir, sans distinction de niveau, d'âge ou de matériel.

## LES DÉCORATIONS **DE NOËL**

Cette année pas de sapin végétal mais des décorations à leds que nous avons réalisées en régie. Quelques nouvelles décorations de Noël que vous avez pu découvrir de la Mairie à la Place des Marronniers. en passant devant la Place de l'Eglise, et également sur la Place des Lions où la structure du sapin scintillant a été habillée avec une pluie de guirlandes achetées par le Comité des Fêtes.











Le PLUi est disponible sur le site internet de la communauté et en version papier au siège. Il est également consultable sur le site national https://www. geoportail-urbanisme.gouv.fr

Construire ou rénover sa maison, installer un nouveau bâtiment pour son exploitation agricole, agrandir un équipement public, développer une activité économique dans de nouveaux locaux... dans ces différentes situations, et dans bien d'autres, vous sollicitez une autorisation d'urbanisme. Depuis le 25 juillet 2020, elles sont instruites pour respecter le PLUi du Confolentais devenu exécutoire.

Le PLUi. Plan Local d'Urbanisme intercommunal, est un document réglementaire qui fixe le droit des sols sur un territoire. Fruit d'une démarche concertée avec les habitants et les partenaires institutionnels commencée en 2016, il est l'expression d'un projet politique intercommunal fixé sur 10 à 15 années en matière d'habitat. d'économie, d'environnement. Ainsi, les élus ont souhaité structurer le devenir du territoire autour de 4 grands défis interdépendants:

- · Affirmer les pôles du territoire en améliorant l'accessibilité et en pérennisant les équipements.
- Assoir un développement solidaire en répondant aux besoins de manière complémentaire.
- · Positionner le patrimoine au cœur du développement touristique,
- · Œuvrer pour un territoire durable aux multiples richesses naturelles.

Ce projet de territoire se traduit ensuite en objectifs chiffrés que les élus du Confolentais ont choisi de modérer. Ainsi le PLUi est construit en vue d'une stabilisation de la population dans les 15 prochaines années ce qui permet de maîtriser la consommation de l'espace. Pour rationaliser le besoin en foncier à

vocation d'habitat, le PLUi mise sur la reconquête du logement vacant mais aussi sur l'investissement des espaces déjà viabilisés dans le tissu urbain existant (dents creuses). Pour lutter contre l'étalement urbain, le développement de l'urbanisation a été recentré autour des bourgs existants (ce qui n'a pas permis de répondre à certaines demandes de rendre constructibles des parcelles suite à l'enquête publique par exemple) et planifié dans le temps avec la création de réserve foncière qui ne seront constructibles qu'après révision du PLUi.

Les élus ont choisi de se doter d'outils complémentaires en matière de préservation de la biodiversité et du commerce via des Orientation d'Aménagement et de Programmation qui fixent des grands principes complémentaires au règlement.





# LA FIBRE

La fibre sera fonctionnelle sur l'ensemble du territoire de la Charente Limousine à la fin de l'année 2022. A l'heure actuelle, nous n'avons aucune information sur la date de mise en fonction sur notre commune. Afin de se préparer au mieux à son arrivée dans notre commune, l'ancien Conseil avait travaillé, en étroite collaboration avec La Poste, sur la numérotation de l'ensemble des habitations de nos villages. Cette numérotation est importante pour l'attribution de l'adresse de distribution de la Fibre. Cependant votre adresse postale va également changer. Nous avons validé la commande des plaques de rues et des numéros nécessaires à ce changement. Dès réception, nous préparerons pour chacun et chacune d'entre vous le numéro ainsi qu'une attestation de domicile avec cette nouvelle adresse et une note explicative des démarches qu'il vous resteraient à faire.

## LE COMPTOIR DES LIONS S'INSTALLE SUR LE LONG TERME

Une bougie soufflée le 10 octobre 2020 pour le « Comptoir des Lions » dont le siège social et la boutique sont à St-Maurice-des-Lions au 2 rue des Commerces. C'est l'heure d'un premier bilan pour cette boutique de produits locaux.

Le Comptoir des Lions propose des commandes en ligne de produits locaux à majorité biologique et toujours répondant à notre charte de qualité. Fin 2020, 42 producteurs sont parties prenantes de l'association gérée par une collégiale;

Le Comptoir fonctionne avec une équipe de bénévoles, consommateurs et producteurs, qui donnent de leur temps en fonction de leur contrat d'engagement. Chaque semaine se sont en moyenne 40 paniers qui sont préparés et distribués.

Au-delà des produits locaux, nous proposons des produits du monde bio et équitables. Nous avons voulu que le panier commandé soit le plus complet possible afin de satisfaire au mieux la demande des consommateurs, limiter les déplacements, et favoriser au maximum les produits des artisans et des producteurs locaux. Vous trouverez sur notre site et dans la boutique :

- de la viande (porc, bœuf, mouton), charcuterie, volailles (poulets, canards, pintades),
- des légumes,
- des fromages (chèvres, vache

- et brebis au printemps), lait, crème fraîche, glaces,
- des pains de toutes sortes,
- des bières, jus de fruits, vins, conserves, soupes, confitures, pesto, miel, biscuits,
- des fruits d'Espagne : mandarines, avocats, mangues, citrons, oranges, grenades...,
- du textile,
- des cosmétiques, des produits d'entretien,
- ainsi que les produits du monde équitable comme du chocolat, du café, du riz, du sucre, des épices, du sel,
- et bien d'autres produits de Charente (l'huile tournesol, produits secs comme les lentilles, pois cassé, farine...).

## Un petit tour sur le site s'impose :

www.lecomptoirdeslions.fr



Le Comptoir Des Lions

Le fonctionnement du site internet est simple : chaque jeudi, les producteurs apportent les commandes faites par internet du vendredi matin 9h au mardi soir 23h. Les bénévoles préparent les paniers pour chaque consommateur et la distribution finale se fait en 3 points :

- A la boutique de St-Maurice-des-Lions de 16h30 à 19h30
- A Alloue place du Maquis Foch de 17h30 à 19h30
- A Bussiere Boffy Aux Rivailles de 17h30 à 19h30

La boutique est également ouverte le vendredi soir de 16h30 à 19h30.

Les commandes se font en ligne sur le site www.lecomptoirdeslions.fr - Tél. 06 73 86 30 74 - 05 45 31 88 31 (le jeudi uniquement l'après-midi).

En plus d'avoir la satisfaction de réjouir nos palais par de très bons produits, nous avons aussi celle de participer à l'installation et au maintien d'une agriculture paysanne de taille humaine et de qualité.

En ces temps d'interrogation sur la santé de notre planète et de ceux qui l'habite, la démarche du « Comptoir des lions » répond parfaitement à nos attentes de produits sains et éthiques.

Au plaisir de vous retrouver parmi nos consomm'acteurs et qui sait parmi aussi nos amis(es) bénévoles, vous serez toujours les bienvenus(es) pour aider et soutenir les équipes de distributions et d'organisation! Alors rejoignez les près de 500 familles inscrites sur le site internet (près de 90 sur St-Mauricedes-Lions).

# CRÉATIONS PLURIELLES





Cette année 2020 se termine comme elle a commencé dans un climat anxiogène pour tout le monde. Nous nous sommes retrouvées début ianvier pour à peine 2 mois. Nous avions de beaux projets comme la vannerie mais tout a été annulé.

Notre association rassemble trentaine d'adhérentes une mais le confinement nous a tenues éloignées pratiquement toute l'année. En septembre, nous avions réfléchi à une possible reprise mais les normes

d'hygiène et les gestes barrières étaient un peu loin de l'ADN de notre association, la convivialité.

Bien évidemment, notre vente programmée le 5 décembre a été annulée. Nous sommes désolées de ne pas avoir pu rencontrer nos clients et amis mais nous allons mettre les bouchées doubles pour 2021. Le bilan de l'année, c'est une année blanche.

J'espère que nous aurons le plaisir de nous retrouver, toutes

## Bureau 2020

Présidente : Nicole Diganet Vice-présidente : Isabelle Suprin Trésorière : Chantal Tingaud Trésorière adjointe : Christiane Palard Secrétaire : Annie Martin Secrétaire adjointe : Simone Dubois

nous retrouver, en ce début d'année 2021 ou au printemps, pour partager de bons moments et mettre en musique les belles idées emmagasinées pendant ces longs mois de séparation physique.

Nous avons aussi décidé que le renouvellement de la carte d'adhérent sera gratuit pour 2021. Je remercie les 30 adhérentes, le personnel de la mairie, Nathalie et Sylvie, notre ancien maire Denis, notre nouveau maire David, qui avait essayé de trouver des solutions pour une reprise du club en toute sécurité, et Frédérique.

Très belle année 2021 à toutes et à tous.

La Présidente



# AUTOMNALES 2020



Marché d'Automne 1995 Maurice Chevalier - Arlette Rocher - Pierre Baudriller

La 27e édition des Automnales n'a pas eu lieu. Le contexte sanitaire ne le permettait pas. Nous le regrettons, mais ce n'est que partie remise.

Amis bénévoles, qui avez donné de votre temps toutes ces années, prenez soin de vous, et nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Artisans d'art, producteurs fermiers, vous qui souffrez de ne pas pouvoir faire les marchés pour vendre vos produits, nous avons une pensée pour vous.

Le programme 2021 est prêt. Rendez-vous pour les prochaines Automnales le dimanche 31 octobre 2021. Toute l'équipe des Automnales vous souhaite une bonne et meilleure année 2021.



## L'AUTOPOMPE



L'association L'AUTOPOMPE regroupe une quarantaine d'adhérents et possède une soixantaine de camions de pompiers des années 1930 à 1980. Notre objectif est de maintenir ce patrimoine qui demande beaucoup d'engagements et de moyens. Tous les ans, nous organisons une soirée sponsor ainsi qu'une journée portes ouvertes, qui nous permet d'obtenir un peu de financement pour la gestion de notre association. Malheureusement cette année, la crise sanitaire nous a contraint d'annuler toutes nos fêtes dont nos portes ouvertes. Nous espérons que nous pourrons à nouveau vous recevoir en 2021.

Nous remercions nos spon-



sors, la Mairie, les associations St-Maurice-des-Lions, le Crédit Mutuel de Confolens et l'association de Champgnac La Rivière pour leur soutien. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux de santé et prospérité pour la nouvelle année.

Le Président, J.-Paul PEZEAU

# 🔵 LE COMITÉ DES FÊTES



13 juin **Moules Frites** 18 iuin Feu de St-Jean 26 septembre Vide greniers et **Entrecôtes Frites** 13 novembre

Choucroute

L'année 2020 s'achève sans qu'aucune de nos manifestations prévues n'aient pu être maintenues dans le contexte que nous connaissons tous. Néanmoins, nous espérons vous retrouver nombreux et en parfaite santé pour nos manifestations de 2021. Cette année, le CDF n'a pas décoré les rues du village comme les années précédentes, nous avons investi dans l'achat d'une grande guirlande scintillante installée par les soins des agents municipaux sur la Place des Lions.

Des friandises de Noël ont été également offertes par les deux Comités des Fêtes (St-Maurice et Chabrac) à tous les enfants scolarisés sur les 2 communes.

Bonne année 2021

Stéphanie Barussias

# **AMICALE DES ANCIENS COMBATANTS**



L'Amicale des Anciens Combattants a tenu son assemblée générale en janvier 2020. Les cérémonies habituelles se sont déroulées, en raison de la crise sanitaire, en comité restreint.

Un dépôt de gerbe a été effectué lors de chacune de nos commémorations. Le 19 mars, commémoration du "Cessez le Feu" en Algérie du 19 mars 1962, le 8 mai, commémoration de la fin de la Guerre 39-45, le 14 juillet, Fête Nationale : cérémonie au Monument aux Morts, le 11 novembre, commémoration de la Guerre 14-18.

Notre ami Jean Beaulieu nous a quittés le 16 février 2020. Notre ami et Président Yves Le Bournault nous a quittés le 11 novembre 2020. Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.

Bonne année 2021.

# AMICALE DU 3<sup>E</sup> AGE

#### Bureau 2020

Présidents d'honneur:

Denis Delage, Louise Vignaud,

Pierre Nouaze

Président : Serge Bodereau

Vices-Présidentes:

Elena Gémeau, Christiane

Derbrut

Secrétaire : Raymond Moreau

Secrétaire Adjointe : Madeleine Bodereau

Trésorier: Jean-Pierre Langlais

Trésorière Adjointe : Denise Moreau



Compte tenu de la continuité de la pandémie, toutes les activités du Club sont suspendues jusqu'au 31 mars 2021 au moins. Après nous verrons! Peut-être que l'arrivée du vaccin, s'il arrive, permettrait que la vie redevienne plus normale, mais il y aura beaucoup à reconstruire. Tant qu'il n'y aura pas d'assemblée générale, le bureau en place gèrera les affaires courantes, dans l'intérêt de tous. Il me reste à vous demander d'être prudents, et à vous présenter tous mes vœux de bonheur pour 2021.

Serge Bodereau



#### Conseil d'administration :

Chevalier David, maire

**Président** : Landrieau Michel **Vices-Présidents** : Quéraud

Robert, Guignandon Jean-Claude

*Trésorier :* Rivet Gilbert

Lacouture Cédric

Secrétaire : Cothenet Jean-Paul Secrétaire adjoint : Belly Nicole Membres : Bisserier Jean-Guy,

Bisserier Claude, Langlais Jean-Pierre, Belair Bernard, Traumat

Daniel, Grebot Serge, Diganet

Gontier Nathalie et Labrousse Sylvie



L'A.A.P.P.M.A. (Association Agréée pour la Pêche la Protection du Milieu Aquatique) a pour but de préserver l'intérêt général :

- Régulation des espèces invasives terrestres et aquatiques,
- Qualité et quantité des eaux,
- Protection des berges (lit mineur et lit majeur),
- Accueil des pêcheurs avec empoissonnements suffisants Le nombre de pêcheurs de l'A.A.P.P.M.A. est à ce jour de 117 environ L'Amicale participe activement au plan de régulation des nuisibles : ragondin, grand cormoran sur l'axe Vienne. Le président remercie tous les chasseurs-pêcheurs. L'amicale remercie la commune de St-Maurice-des-Lions pour les moyens mis à disposition aussi bien humains que techniques, les bénévoles, les pêcheurs, donateurs, ainsi que tous les propriétaires riverains; ce qui permet d'assurer le bon fonctionnement de l'A.A.P.P.M.A.



#### 2º samedi de mars 2021 :

- Ouverture de la pêche à la truite en 1ère catégorie: les alevinages (rivières) en truites seront identiques à 2020 (330 kg),
- Ouverture de l'étang du Chambon avec 6 déversements de truites prévus. le timbre halieutique n'est plus obligatoire sur les lacs et plans d'eau charentais.

## 24 avril 2021 (se référer au guide de pèche 2021):

- Ouverture de la pêche aux brochets et aux sandres pour la 2<sup>e</sup> catégorie rivière.

La vente des cartes de pêche se fait par internet.

Un seul dépositaire : Isabelle (garage Pezeaud) carte par internet. Délivrance de cartes de pêche aussi chez le président. (06 71 16 17 32) et le trésorier.



# JUST COUNTRY



La rentrée 2020-2021 n'a pas encore débuté à cause de la covid 19. Les cours se déroulent chaque mercredi soir à la Salle des Fêtes. Sylvie ANDRIEU, 18 ans d'expérience et diplômée NTA (National Teacher Association) niveau III anime les cours le mercredi soir de 19h à 20h, (niveau débutant) et le mercredi soir de 20h à 21h, (niveau confirmé). La danse Country se danse seul en ligne ou en couple, sur différents styles de musiques : Country Rock, Charleston, Cha Cha, Valse, Mambo, Irlandaise, Catalane... Bon esprit, convivialité, amitié, et partage de bons moments sont les maîtres mots de notre club! En plus de nos cours, une fois par trimestre, une auberge Composition du bureau :

Présidente: ANDRIEU Sylvie

Vice-Présidente : **RESTOUEIX Jessica** 

Secrétaire: RESTOUEIX Estelle Trésorière : MAIRE Nathalie

Trésorière adjointe : POIRIER Laëtitia

espagnole est organisée avec les deux niveaux de cours afin de privilégier les échanges entre les danseurs.

Dès que les cours reprendront, nous vous attendons nombreux dans nos cours ou lors de nos manifestations, n'hésitez pas à venir nous voir!

# 🔵 SOCIÉTÉ DE CHASSE

Pour la saison 2020/2021, la société de chasse communale compte 42 chasseurs. Nous souhaitons une bonne retraite à M. DELAGE Denis et merci pour son soutien.

#### **ACTIVITÉS DES CHASSEURS:**

- Destructions des nuisibles,
- Tirs et piégeages des ragondins toute l'année,
- Pièges cages à corbeaux plus
- Surveillance des dégâts,
- Déterrages blaireaux,
- Battues des animaux malfaisants et du plan de chasse avec la participation de chasseurs dévoués toute l'année.

La divagation des chiens et des chats est interdite dans la commune.

Les festivités suivantes restent toutefois au programme 2021 si les conditions sanitaires le permettent:

- SANGLIER GRILL: dimanche 29 août 2021 (Moulin de la Cour),
- LOTO: vendredi 19 novembre 2021 (Salle des Fêtes) 20h30.



Le président remercie tous les chasseurs et les intervenants divers pour leur implication dans les diverses activités. Il reste à l'écoute de tous pour adapter au mieux la chasse dans ces conditions particulières et demande aux chasseurs, aux agriculteurs et aux non chasseurs de rester unis dans ses moments difficiles.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau maire M. CHEVALIER David ainsi que les membres du Conseil Municipal.

> Merci pour votre soutien. Meilleurs vœux 2021.

## Composition du bureau :

Président d'honneur :

**DELAGE Denis** 

Président :

**RESTOUEIX Christian** 

Vice-président :

**THUILLIER Lionel** 

Secrétaire :

**MORICHON Jean-Pierre** 

Secrétaire adjoint :

**RESTOUEIX Daniel** 

Trésorier: ROULON Guy

Trésorier adjoint :

**DESBORDES Patrick** 

Conseiller municipal représen-

tant les chasseurs :

M. LAFONT Serge

Représentant des agriculteurs

du Chambon:

M. LOHUES Henri

## Membres du bureau :

LAVERGNE Michel. **DEVAINE** Bernard. MALMANCHE Raymond, LAFONT Fabien, LECOMTE Bernard. PUYGRENIER Eugène, DOUSSELAIN Sébastien. DERBRUT Jean-Pierre, **HUBERT Alain.** 

# 💙 ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES





Au regard du contexte sanitaire actuel, nous devons nous adapter. Les traditionnelles animations (participation aux Automnales, organisation du Vide ta chambre et du marché de Noël) n'ont pu se réaliser. Pour commencer cette année, nous avons participé à une collecte solidaire pour les sinistrés de Nice auprès de Mme Estelle GABRIEL et nous organisons une vente de gourdes avec les dessins des enfants du RPI. En fonction des directives à venir. nous organiserons d'autres animations (loto, carnaval, chasse aux œufs, kermesse).

Les actions aident au financement des sorties, transports, activités diverses mises en place par les écoles et c'est grâce à la participation du plus grand nombre que cela est possible. Sans l'association, les enfants ne pourraient pas bénéficier de ces loisirs à moindre coût. C'est aussi l'occasion de rencontres et de partages.

L'école maternelle accueille cette année 36 élèves. L'école poursuit notamment le projet école sans déchets avec la récupération de piles usagées, opération cartouche et le tri des déchets. Les 71 élèves de l'école élémentaire axeront leur projet sur la nature et le respect de notre environnement avec des interventions de Calitom.

Des sorties sont programmées (mégisseries, cinéma, auteur, etc) sous réserve de l'évolution des directives liées au contexte sanitaire. L'association a besoin de toutes les bonnes volontés pour que les projets pédago-





giques aboutissent ; c'est aussi permettre à nos enfants d'avoir la chance de s'ouvrir sur le monde extérieur.

Alors, par avance, merci de votre présence et de votre collaboration tant humaine que financière.

#### Le bureau

Présidents d'honneur: Jeanine DUREPAIRE et David CHEVALIER Présidente: Alexandra BONNETERRE Vice-Présidente: **Elodie PARACHAUD THALIE** Trésorière : Erika PEPIN Trésorière Adjointe : Sévérine RAMAT Secrétaire : Fabienne SECHER Secrétaire-adjointe :



Laura LEMONNIER

**POUR NOUS SUIVRE:** Venez nous rejoindre sur Facebook sur notre page RPI Chabrac Saint-Maurice-des-Lions.

## LE FCSMM, FOOTBALL CLUB SAINT MAURICE MANOT

Après une saison 2019/2020 écourtée par la crise sanitaire, notre équipe 1ère finit le championnat à la 5<sup>e</sup> place du classement et malheureusement notre équipe B n'a pas pu finir la saison faute d'effectif. Cette année, le club repart avec 1 équipe de 23 joueurs et 7 dirigeants. Des jeunes sont investis à nous rejoindre et avec les bonnes bases que nous avons déjà, c'est de bonne augure.

Prenez soin de vous ainsi que vos familles.

Le Président, Sandy VAN DER HEIDE





En cette année très spéciale au vu de la crise sanitaire que nous traversons, il nous a fallu nous adapter à maintes reprises aux diverses décisions de l'Etat. Après un premier confinement du 15 mars au 11 mai, nous avions décidé, les membres du SIVOS, les maires encore en fonction, et les directrices d'école, de rouvrir les classes qu'au 2 juin, afin d'avoir un peu plus de temps pour la mise en œuvre du très complexe protocole sanitaire. Cette première rentrée s'est très bien déroulée et l'Etat a de nouveau tout modifié le 13 juin, permettant à l'ensemble de nos écoliers de retrouver le chemin de l'école avant les grandes vacances. Encore une fois, il nous a fallu nous adapter rapidement aux souhaits d'un protocole sanitaire, certes allégé, mais toujours aussi complexe à mettre en œuvre dans nos petites structures.

La rentrée de septembre s'est bien passée et nous accueillons sur le RPI, 109 élèves, 71 à Saint-Maurice, et 38 à Chabrac.

La semaine du goût, cette année était Alsacienne. En effet, le Conseil Municipal avait choisi de travailler plutôt sur une région que sur un légume ou un fruit, et ce choix s'est porté sur l'Alsace. Au menu de cette semaine Alsacienne, nos écoliers ont pu découvrir quelques spécialités dont l'incontournable choucroute, la Flammekueche, ou encore une tarte alsacienne et un pain d'épice.

La rentrée des vacances de la Toussaint n'a pas été une rentrée comme les autres, suite à l'assassinat, à Conflans-Sainte-Honorine, le 16 octobre, de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie. Une tragédie qui a mis à mal tout le corps enseignant, mais également les valeurs fondamentales de la République.

Le deuxième confinement, arrivé le 2 novembre, a rendu le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans et ce à partir du CP. Grace à l'intervention solidaire de M<sup>me</sup> Le Maire de Chabrac, nous avons pu doter tous les élèves de Saint-Maurice de deux masques en tissu, et ce dès le lundi matin.

La garderie, pour l'ensemble des enfants, est gratuite à compter du 2 novembre. Elle est ouverte de 7h15 à 8h40 et de 16h20 à 19h30.

# los étoiles **ST-MAURIÇOISES**

## OBJECTIF TOP CHEF **SUR M6 POUR LUCAS**



Lucas Gontier

Lucas Gontier, qui travaille actuellement aux garnitures dans les cuisines du Moulin de la Tardoire à Montbron, a fait son apprentissage à L'Estaminet, à Esse, non loin de Confolens. Le restaurant ne cachait pas sa fierté sur sa page Facebook. Objectif Top CHEF, c'est un programme présenté par le chef Philippe Etchebest, et il a brillé en début de semaine avec sa Pavlova au charbon noir et coulis de framboise, et victoire encore pour sa revisite du chou-rave en deuxième épreuve. Qualifié pour la finale de la semaine, il perd, même s'il a obtenu un point pour le dressage de son assiette d'anquille fumée et des félicitations du chef Philippe Etchebest pour son trompe l'œil avocat-saumon en forme de pomme, cela n'aura pas été suffisant pour le mener à la victoire. Une belle expérience et des étoiles plein les yeux.

Bravo Lucas

## CONCOURS MISS FRANCE AGRICOLE JUNIOR POUR FLORINE



Florine Rainaud

C'est vrai, Florine Rainaud est une passionnée mais elle veut aussi démontrer que les filles ont leur place dans ce milieu très masculin qu'est l'agriculture. Elle n'hésite pas à grimper dans le tracteur familial pour aider son père et même jouer de la tondeuse pour faire une beauté aux génisses du cheptel, même si l'élevage laitier reste son projet majeur.

En Terminale Bac Pro CGEA (conduite et gestion d'une entreprise agricole) à la MFR de la Péruse, elle est actuellement en stage à la Ferme du Paupiquet à Ansac-sur-Vienne et pense, une fois le bac obtenu, poursuivre ses études pour obtenir un BTS production animale et une certification en production laitière et ensuite s'installer afin d'avoir son propre troupeau laitier.

Florine Rainaud aura 18 ans en avril prochain. Elle a donc dû s'inscrire au concours dans la catégorie junior pour candidater à Miss France Agricole, un concours sur Facebook destiné à mettre en valeur l'agriculture et l'élevage.

Bravo Florine





## **INFOS PRATIQUES**

## Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi, mardi, jeudi: 9h-12h, 14h-17h Mercredi: 9h-12h fermée l'après midi

Vendredi : 14h-17h (le matin, la mairie est fermée et il n'y a pas d'accueil téléphonique) Samedi: 10h-12h fermée l'après midi

Tel: 05 45 85 55 99

Email: mairie@stmauricedeslions.fr

Pour rencontrer M. le Maire ou un adjoint, s'adresser au secrétariat pour convenir d'un rendez-vous.

# Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 19h30 le soir

Tél: 05 45 71 31 23

### Agence Postale et Bibliothèque

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h. Tél: 05 45. 71 49 58

## Ramassage des ordures ménagères

Sacs noirs: Mardi matin semaines impaires (lendemain si férié)

Sacs jaunes: Mardi matin semaines paires (lendemain si férié)

## **RESPA (Réseau de Santé "Personnes** Agées" du pays de Charente Limousine)

**RESPA Charente Limousine** 3, Place Emile Roux - 16500 CONFOLENS Tél: 05 45 30 20. 75 - Fax: 05 45 30 20 75 respa.cl@orange.fr

#### AGEF TEMPO:

Le mardi et Jeudi de 14 h à 17 h. Allée des Freniers -16500 CONFOLENS Tél: 05 45 29 06 06 - Fax: 05 45 71 01 86 agetempo@age.fr

#### **ADMR Chabanais:**

3, rue du Parc, 16150 Chabanais Tél: 05 45 89 10 02 chabanais@chabanais.fede16.admr.org

## PRESENCE VERTE:

Tél: 05 45 97 81 30 presenceverte16@msa-services.fr







## **ÉTAT CIVIL** arrêté à la date du 14 décembre 2020

#### **NAISSANCES**

| Léo, Michel PAGNOUX                             | 15/01/2020 |
|---|------------|
| Maéline BRILLOUET                               | 15/03/2020 |
| Romain LANDRIEAU                                | 22/04/2020 |
| Romane, Dominique, Claudine RICOU LAGUILLE      | 01/05/2020 |
| Nathan VIGNAUD                                  | 06/05/2020 |
| Flora, Camille, Marie SANCHIS                   | 27/05/2020 |
| Noé, Enzo, Alexandre ROBUCHON                   | 29/05/2020 |
| Milan, Paul JONES                               | 16/06/2020 |
| Gabriel, Antonin VERGNAUD                       | 01/10/2020 |
| Rubis, Nancy, Françoise, Vanesse MOUCHE LAFLEUR | 19/11/2020 |
| Lola BELAIR                                     | 30/11/2020 |
| Nassim ADAM GUILLEMOT-STIOT                     | 02/12/2020 |

#### **MARIAGES**

01/08/2020 : Ghislain, Bernard, François, Marie, Pierre AUGIER de CREMIERS et Claire, Marie, Thérèse Du BREUIL HELION de la GUERONNIERE

#### **PACS**

14/11/2020: Maxime, Didier, Jacques ROBUCHON et Margaux, Marie DAVID

28/11/2020: Romain, Michel PAGNOUX et Laurie, Marie, Mélanie DANDRIEUX

### **DÉCÈS**

| 09/01/2020 |
|------------|
| 16/02/2020 |
| 01/04/2020 |
| 22/05/2020 |
|            |
| 25/05/2020 |
| 31/05/2020 |
| 07/07/2020 |
|            |
| 09/07/2020 |
| 25/07/2020 |
| 27/09/2020 |
|            |
| 05/10/2020 |
| 07/11/2020 |
| 11/11/2020 |
|            |
| 04/12/2020 |
| 04/12/2020 |
| 11/12/2020 |
|            |

## **DES TARIFS DES PRESTATIONS COMMUNALES**

# Salle des fêtes (compris chauffage, cuisine, tables et chaises):

#### Habitants de Saint-Maurice-des-Lions:

Week-end (du vendredi 16h00 au lundi matin) : forfait de 110€ sans vaisselle, 160€ avec vaisselle.

#### Habitants hors commune:

Week-end (du vendredi 16h00 au lundi matin) : forfait de 130€ sans vaisselle, 180€ avec vaisselle.

Caution: un chèque de 150€+attestation d'assurance. Tarif pour casse de vaisselle facturé : 5€ par assiette et verre cassé ou manquant, 3€ par couvert cassé ou manquant.

# Salle du Moulin de la Cour (compris chauffage, cuisine, tables et bancs)

Week-end (du vendredi 16h00 au lundi matin) : forfait de 70€.

Caution: un chèque de 100€ + attestation d'assurance. Vaisselle : voir l'association du comité des fêtes.

**Tables et bancs sans la salle :** tarif de 4€ pour 1 table et 2 bancs si livrés au domicile du demandeur, gratuit si récupérés sur place.

Salle des associations : Gratuit, voir la mairie.

Avec la location d'une salle la location du Tivoli est possible : Forfait de 100€ pour les usagers hors commune + caution de 152€.

**Gîte du Moulin de la Cour :** Capacité d'accueil maximum : 6 pers (animaux refusés). Location à la semaine toutes charges comprises : basse saison 235€, moyenne 240€, haute 310€. Vacances scolaires 280€.

Week-end 175€. Mid-week (du lundi 16h00 au vendredi 10h00) 200€. Caution 300€, draps 25€/lit, ménage 50€.

**Camping du Moulin de la Cour :** Forfait 2 adultes + 2 enfants : 6€ la nuit. Branchement électrique 2€ la nuit. Forfait par personne supplémentaire : 1€ par jour.

Participation de la commune aux voyages scolaires: Pour les voyages ayant un coût supérieur à 200 € -> 50€, pour les voyages ayant un coût compris entre 100 et 200 € -> 30 €, pour les voyages ayant un coût inférieur à 100 € -> 20€

**Cantine scolaire**: 2€ le repas pour les enfants, repas enseignant, intervenant extérieur 4€, repas adulte stagiaire, AVS, contrat aidé 3.50 €.

## Garderie périscolaire municipale : Gratuite

Participation de la commune aux frais d'apprentissage à la natation : Aide financière de 50 € sur présentation d'une facture acquittée et sous condition que les cours de natation soient dispensés par la piscine communautaire de Confolens.

Participation de la commune aux frais de destruction des nids de frelons: Participation financière à hauteur de 50 % de la dépense engagée pour la destruction des nids de frelons asiatiques et européens. Les modalités de cette aide: le particulier ayant constaté la présence d'un nid de frelons aura en amont contacté la mairie qui appellera alors le désinsectiseur pour lui confirmer l'intervention. Le particulier devra ensuite transmettre à la mairie la facture acquittée accompagnée d'un RIB à son nom pour le versement de l'aide qui correspondra à 50 % de la dépense engagée.

**Bibliothèque municipale :** Inscription : 5€ par an et par personne, gratuit jusqu'à 18 ans. La bibliothèque est ouverte tous les jours de 9h30 à 12h en même temps que l'agence postale

La Bibliothèque recrute. Venez nous rencontrer, échanger et peut être vous joindre à nous pour créer la Bibliothèque de demain.

Bascule: Gratuit, voir la Mairie.

Assainissement: Abonnement tabouret: 67€. Partie proportionnelle à la consommation d'eau: 0,85€/m³ pour 2021. Pour les usagers alimentés par une source ou un puits, forfait servant de base à la redevance: 40m³ pour une personne seule, 80m³ pour 2 personnes vivant au foyer, 100m³ pour 3 personnes, 120m³ pour un foyer de 4 à 6 personnes, 150m³ pour 7 personnes et plus

#### Concession cimetière:

**Cimetière** : concession trentenaire : 20€/m², concession cinquantenaire 30€/m².

Columbarium : pour une durée de 15 ans 400€ la case simple, 550€ la double. Pour une durée de 30 ans 600€ la case simple, 800€ la double, tarif pour une durée de 50 ans 900€ la case simple, 1 200€ la case double

Caveau municipal : payant à partir du 16ème jour (0,80€/jour)